

Bulletin n° 1

Actualités

Le projet de loi no 3 sur la restructuration des régimes de retraite dans le secteur municipal a été déposé le 12 juin 2014. On peut suivre le processus parlementaire à l'adresse suivante :

<http://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/projets-loi/projet-loi-3-41-1.html>

Les régimes à prestations cibles. Le ministre d'État (Finances), Kevin Sorenson, a annoncé le 24 avril 2014 le lancement de consultations sur un projet de cadre fédéral relatif aux régimes de pension à prestations cibles. La consultation s'est terminée le 23 juin 2014. Les mémoires peuvent être consultés à l'adresse suivante : <http://www.fin.gc.ca/activty/consult/pic-impicc-fra.asp>

Une « version québécoise » existe déjà dans un règlement dans le secteur des pâtes et papiers :

http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=3&file=/R_15_1/R15_1R6_1_01.HTM

Le Régime volontaire d'épargne-retraite (RVER) est un régime d'épargne-retraite collectif offert par l'employeur et administré par un administrateur autorisé. Il est assujéti à la nouvelle Loi entrée en vigueur le 1er juillet 2014. La date limite d'implantation pour les entreprises de plus de 10 salariés est le 31 décembre 2017. <http://www.rrq.gouv.qc.ca/fr/retraite/rver/Pages/rver.aspx> sur les régimes volontaires d'épargne-retraite

La création d'une réserve dans un régime à prestations déterminées est présentée dans le règlement qui s'applique aux régimes du secteur municipal et du secteur universitaire.

http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=2&file=//R_15_1/R15_1R2.htm

L'ACARR propose une refonte du calcul du niveau de capitalisation des régimes de retraite à prestations déterminées

[http://acpm.com/ACPM/media/media/resources/7/media/AGR/Publication_FR/Capitalisation-des-regimes-PD-la-viabiliteexige-un-nouveau-modele-\(13-05-14\).pdf](http://acpm.com/ACPM/media/media/resources/7/media/AGR/Publication_FR/Capitalisation-des-regimes-PD-la-viabiliteexige-un-nouveau-modele-(13-05-14).pdf).